

Évolution des niveaux de diplôme de la population

La part des adultes qui ont terminé au minimum l'enseignement secondaire supérieur a augmenté de manière significative dans les trois Régions du pays, quel que soit le sexe. En 2010, en Belgique, 63 % des adultes de 20 ans et plus sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit 30 points de pourcentage de plus qu'en 1986 où ce taux atteignait seulement 33 %. Parmi ces personnes, la part des diplômés de l'enseignement supérieur a connu également une évolution positive significative, plus différenciée cependant selon les régions de domicile et le sexe.

Au cours des 25 dernières années, la répartition des adultes selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu a fortement évolué.

Les enquêtes annuelles sur les forces de travail, menées depuis la moitié des années 80 selon une méthodologie homogène, permettent de rendre compte de cette évolution. Les estimations sont réalisées sur des échantillons représentatifs de personnes vivant sur un territoire donné. Toutes n'ont pas été scolarisées sur ce territoire et les résultats ne reflètent donc pas uniquement l'action directe des structures d'enseignement d'une Communauté en particulier. Des facteurs démographiques et les migrations de population interviennent également.

Les six premiers graphiques (figure 1.1) présentent, par région et par sexe, l'évolution de 1986 à 2010, de la répartition des diplômes les plus élevés obtenus, dans la population de 20 ans et plus, que ce diplôme ait été obtenu en cours de scolarité initiale ou suite à une reprise d'études à l'âge adulte.

L'évolution la plus remarquable, quelle que soit la région, est la diminution de la part relative des personnes qui n'ont qu'un diplôme d'études primaires, surtout dans la population féminine. Ainsi, par exemple, en 1986, en Wallonie, près de la moitié (47 %) des femmes et un peu plus d'un tiers (36 %) des hommes de 20 ans et plus n'avaient obtenu au maximum qu'un diplôme de l'enseignement primaire. En 2010, les personnes diplômées de l'enseignement primaire ne représentent plus que et 22 % des femmes de 20 ans et plus et 17 % des hommes, essentiellement des personnes âgées. À Bruxelles également, l'évolution est notable, et la diminution plus importante dans la population féminine (43 % en 1986, 21 % en 2010) que dans la population masculine (31 % en 1986 et 18 % en 2010).

L'autre élément marquant en Wallonie est l'augmentation de la part des personnes diplômées au maximum de l'enseignement secondaire supérieur.

Sur la période considérée, cette proportion a augmenté de 15 points de pourcentage dans la population masculine et de 14 points dans la population féminine. En Région bruxelloise, les changements les plus importants ont été enregistrés dans la part des diplômés de l'enseignement universitaire ou de type long. Déjà la plus élevée des 3 Régions en 1986, cette proportion a augmenté à Bruxelles, entre 1986 et 2010, de 16 points de pourcentage dans la population féminine et de 14 points dans la population masculine.

La figure 1.2 met en évidence la croissance continue de la part de la population qui a terminé avec succès au moins l'enseignement secondaire supérieur dans les 3 Régions du pays ainsi que la réduction progressive des écarts entre les hommes et les femmes pour cet indicateur. La Flandre, qui présentait des taux proches des taux wallons en début d'observation, a rejoint les taux bruxellois, plus élevés, en 2010.

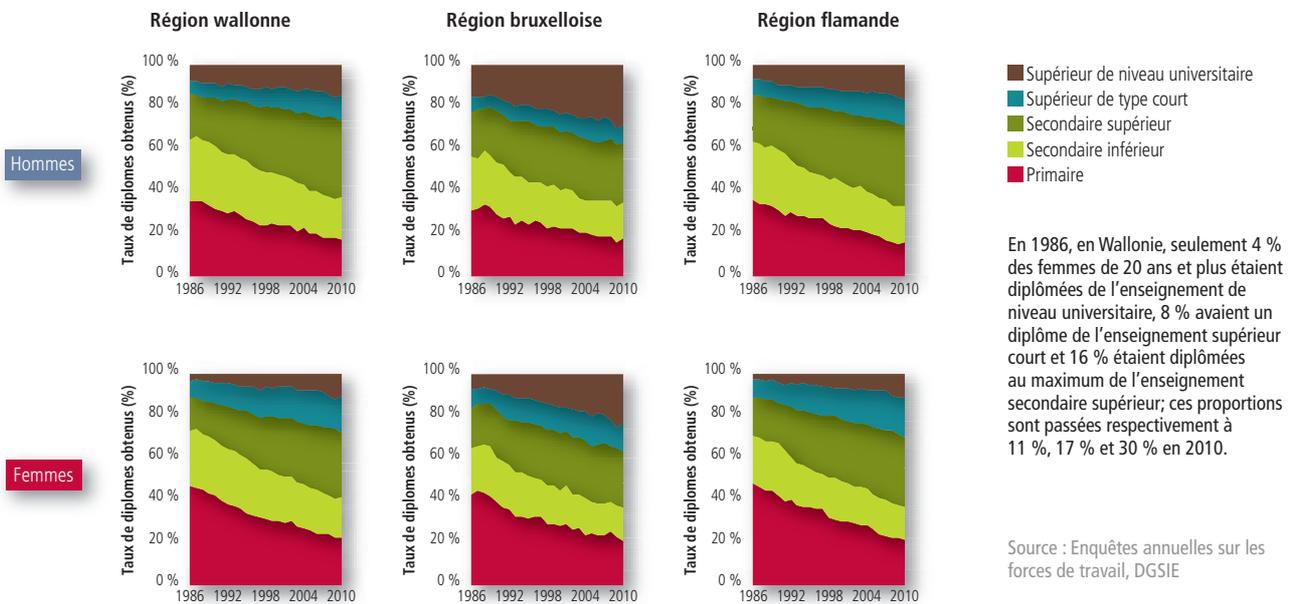
La figure 1.3 distingue deux composantes de cette évolution en mettant en évidence la part des hommes et des femmes ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur court et la part qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur long ou universitaire¹.

Les hommes de 20 ans et plus sont systématiquement plus souvent diplômés de l'enseignement universitaire ou supérieur de type long que les femmes mais, si, en 1986, on comptait en moyenne deux hommes diplômés de ce niveau, pour une femme, ce rapport s'est équilibré au cours de la période.

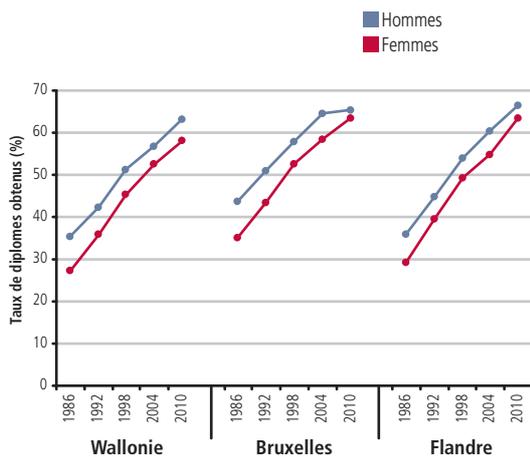
La part des diplômés de l'enseignement supérieur de type court a augmenté dans toutes les Régions mais en particulier en Wallonie et en Flandre. Cette évolution est plus marquée dans la population féminine que dans la population masculine ce qui a eu pour effet d'augmenter les écarts dans la part relative des hommes et des femmes diplômés de l'enseignement de type court.

¹ Depuis 2008, l'enquête sur les forces de travail tient compte des effets de la réorganisation de la structure de l'enseignement supérieur introduite en 2004-2005. À partir de 2008, Les bacheliers issus du cycle professionnalisant sont regroupés dans la même catégorie que les diplômés de niveau non universitaire de type court. Tant le diplôme de bachelier académique que celui de master obtenus dans une Haute École sont assimilés au niveau supérieur non universitaire de type long. Les diplômés de bachelier académique et de master obtenus dans une université sont assimilés au niveau universitaire.

1.1 Répartition des personnes de 20 ans et plus selon le diplôme le plus élevé obtenu. Évolution entre 1986 et 2010, Régions wallonne, bruxelloise et flamande, par sexe

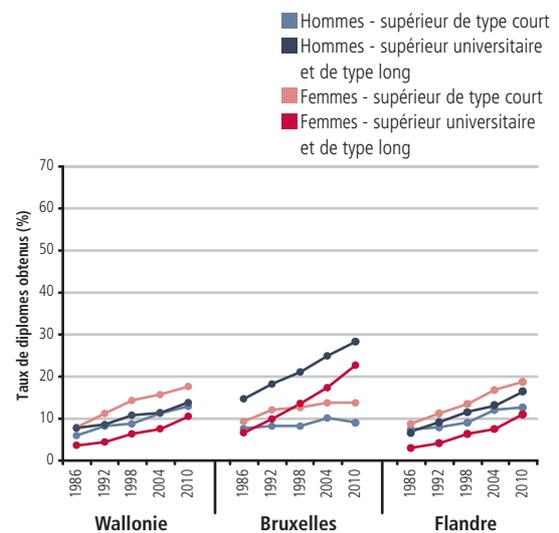


1.2 Évolution de la part des personnes de 20 ans et plus ayant au moins obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, par sexe et Région de domicile



En 1986, en Région wallonne, 35 % des hommes et 27 % des femmes avaient au moins obtenu un diplôme d'enseignement secondaire supérieur ; en 2010, ces taux étaient respectivement 63 % et 58 %.

1.3 Évolution de la part des personnes de 20 ans et plus diplômées de l'enseignement supérieur, par niveau d'enseignement, sexe et Région de domicile



Source : Enquêtes annuelles sur les forces de travail, DGSIE